

**MAIRIE DE MAZERES**

Rue de l'Hôtel de Ville

09270 MAZERES

☎ 05.61.69.42.04

Fax : 05.61.69.37.97

[mairie.mazeres@wanadoo.fr](mailto:mairie.mazeres@wanadoo.fr)

**ARRÊTE N°23/211 INTERDISANT  
PROVISOIREMENT LE STATIONNEMENT**

**Rue Castellane (R 16)**

\*\*\*\*\*

Le Maire de MAZERES

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;

VU le Code pénal et notamment son article R.610-5 ;

VU la demande de **La Bibliothèque de Mazères**, sis Rue de la République 09270 MAZERES en date du 27 novembre 2023 ;

**CONSIDERANT** que pour permettre la pose d'une roulotte, *Rue Castellane (R 16)*, à 09270 MAZERES, *jeudi 14 décembre au samedi 16 décembre 2023* ;

**ARRETE**

**Article 1** : Le stationnement sera interdit des deux côtés du 10 rue Castellane jusqu'à la fin de la rue qui se termine en cul de sac comme précisé sur le plan joint ;

**Article 2** : Les différents panneaux de signalisation seront posés par le **Service technique de la ville de Mazères**.

**Article 3** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission.

**Article 5** : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article ci-dessus ;

La gendarmerie, le policier municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Mazères, le 06/12/2023.

Le Maire

Louis MARETTE



**MAIRIE DE  
MAZERES**  
Rue de l'Hôtel de Ville  
09270 MAZERES  
☎ 05.61.69.42.04

mairie.mazeres@wanadoo.fr

**Annexe ARRÊTÉ N°23/211**

